

**SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT ÉCONOMIQUE LES QUARTIERS DU CANAL**  
(l'« Organisation »)

---

**ASSEMBLÉE GÉNÉRALE BUDGET 2022 DES MEMBRES DE L'ORGANISATION**

*En date du 28 septembre 2022 à 14h00*

*Assemblée virtuelle tenue sur la plateforme Zoom :*

<https://us02web.zoom.us/j/81458838775>

**SONT PRÉSENTS :**

<b>Nom</b>	<b>Organisation / Commerce</b>
Adrien Desbiens-Ben	Librairie Crossover Comics
Emilie Bordat	Karibu
Dimitri Espérance	Conseil d'administration et Épicerie Dal
Stéphanie Marleau-Crépin	Conseil d'administration et Arsenal Art Contemporain
Gaëlle Cerf	Conseil d'administration et Cuisine de rue
Marion Bertoche	Florilège Jardinier
Sam Kirmayer	Société jazz de Saint-Henri
Martin Dufrasne	DARE-DARE
Katherine-Josée Gervais	Dare
Maï Tabbara	Garderie Griffin
Nicolas Canigiani	Conseil d'administration et Physio Extra
Ian Huron	Huron Immobilier
Carolina Guevara	Jazz Saint-Henri
Damian Cussac	Conseil d'administration et Le Trou
Sam Kirmayer	Société Jazz de Saint-Henri

**PRÉSENTS PAR PROCURATION :**

<b>Nom</b>	<b>Organisation / Commerce</b>
Sébastien Héroux (représenté par Sylvie Laframboise)	Caisse Desjardins du Sud-Ouest de Montréal
Magda Slezak (représentée par Manon Dubreuil)	Le P'tit Dep
Benjamin Bricaud (représenté par Thomas Bellefeuille)	Boulangerie Pain d'Épi
Lorianne Delorme (représentée par Gaëlle Cerf)	La Drinkerie
Hanieh Ziaiei (représenté par Nicolas Canigiani)	Centre culturel Georges-Vanier
Angelo-James Insaïdoo (représenté par Stéphanie Marleau-Crépin)	Haven Barber
Christophe Dambreville (représenté par Léa Rouxel)	Mamie Clafoutis
Maxime Perrault (représenté par Cyrille Bodirot)	Perles et Paddock
Chantal Fauteux (représentée par Damien Cussac)	Quoi de N'Oeuf

étant tous membres en règle de l'Organisation.

Avec l'accord des membres présents à la réunion, **Cyrille Bodirot** (*hôte; directeur général*), **Manon Dubreuil** (*co-hôte*), **Thomas Bellefeuille** (*co-hôte*), **Léa Rouxel** (*co-hôte*), **Rachad Lawani** (*Arrondissement du Sud-Ouest/Ville de Montréal*), **Craig Sauvé** (*conseiller municipal de l'Arrondissement du Sud-Ouest, membre du conseil d'administration*), **Sophie Tremblay** (*Novalex*) et **Malika Rougaïbi** (*Novalex*), sont aussi présents à l'assemblée.

---

## PROCÈS-VERBAL

---

### **1. OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE BUDGET 2022**

L'assemblée générale annuelle budget 2022 de l'Organisation est déclarée ouverte à 14h11.

Nicolas Canigiani accueille les participants avec un mot de bienvenue.

### **2. PRÉSIDENTE ET SECRÉTARIAT DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE BUDGET 2022**

Nicolas Canigiani propose que Sophie Tremblay soit nommée présidente de l'assemblée générale annuelle budget et que Malika Rougaïbi soit désignée secrétaire de l'assemblée générale annuelle budget. Gaëlle Cerf appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

#### **RÉSOLUTION M2022/09/28-1**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« Sophie Tremblay soit nommée présidente de la présente assemblée générale annuelle budget de l'Organisation. »*

#### **RÉSOLUTION M2022/09/28-2**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« Malika Rougaïbi soit nommée secrétaire de la présente assemblée générale annuelle budget de l'Organisation. »*

### **3. CONFORMITÉ DE L'ASSEMBLÉE (QUORUM)**

Sophie Tremblay se présente, explique les règles de fonctionnement pour interagir sur la plateforme Zoom pendant l'assemblée. Elle avise les participants que la séance sera enregistrée.

Sophie Tremblay constate la présence d'au moins 15 membres cotisants et déclare l'assemblée régulièrement constituée.

### **4. ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR**

Sophie Tremblay présente les points à l'ordre du jour et demande si un participant veut y

apporter une modification. Personne ne propose de modification.

Sophie Tremblay invite les membres à adopter l'ordre du jour. Gaëlle Cerf propose l'adoption de l'ordre du jour. Craig Sauvé appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

### **RÉSOLUTION M2022/09/28-3**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« L'ordre du jour de la présente assemblée générale annuelle budget soit adopté sans modification. »*

À 14h18, Mai Tabbara indique via le chat qu'elle doit quitter.

### **5. ADOPTION DU PROCÈS-VERBAL DE L'ASSEMBLÉE GÉNÉRALE ANNUELLE DU 30 MARS 2022**

Sophie Tremblay demande que les membres présents lors de l'Assemblée générale annuelle du 30 mars 2022 appuient et secondent l'adoption du procès-verbal de cette assemblée. Gaëlle Cerf propose l'adoption du procès-verbal de l'assemblée générale annuelle du 30 mars 2022. Nicolas Canigiani appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

### **RÉSOLUTION M2022/09/28-4**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« Le procès-verbal de l'assemblée générale annuelle de l'Organisation tenue le 30 mars 2022 soit adopté sans modification. »*

### **6. PRÉSENTATION ET ADOPTION DU BUDGET ET DES COTISATIONS POUR L'ANNÉE 2023**

Cyrille Bodirot présente le budget de l'année 2023 en abordant le sujet des cotisations.

Cyrille Bodirot explique que l'Organisation va changer la formule des cotisations pour 2023. Auparavant, les cotisations étaient établies selon la valeur foncière des différents commerces, ce qui peut créer une instabilité dans les cotisations, car tous les trois ans, la Ville émet un nouveau rôle foncier des immeubles et la valeur des immeubles peut augmenter de manière significative, créant une pression à la hausse sur les cotisations.

Les solutions offertes par la Ville se décrivent comme suit : la valeur des cotisations à l'Organisation peut être établie en fonction soit de la valeur foncière, soit de la superficie du commerce, ou soit de manière hybride en tenant compte à la fois de la valeur foncière et de la superficie du commerce.

Cyrille Bodirot explique que l'Organisation a retenu la formule hybride pour l'établissement des cotisations de 2023, avec la valeur foncière qui détermine 90% de la cotisation et la superficie du commerce qui détermine 10% de la cotisation. L'Organisation réévaluera de manière progressive la pondération des deux éléments, de manière à maintenir les cotisations stables et équitables entre tous les membres.

En 2023, il y aura 673 cotisants, contrairement à 631 pour l'année 2022. C'est un avantage d'avoir autant de cotisants, qui permet d'augmenter le budget de cotisations

sans qu'il y ait trop d'impact sur les cotisations individuelles de chacun des membres. Cyrille Bodirot explique également que le montant minimal de la cotisation passera à 390\$ au lieu de 370\$, et que le montant maximal sera de 5250\$ au lieu de 5000\$. Le budget total de l'Organisation pour 2023 sera de 472 000\$, comparativement à 445 000\$ pour l'année 2022.

### **Présentation des revenus de l'Organisation**

Cyrille Bodirot présente les revenus du budget 2023. La colonne de 2022 au niveau des revenus est complètement à jour et représente les entrées dans le compte de banque depuis le 1<sup>er</sup> janvier 2022. Cyrille Bodirot indique qu'il reste encore trois mois de perceptions de cotisations à recevoir, d'ici à décembre 2022. En 2023, les cotisations des membres des années précédentes représentent les membres qui n'ont pas payé par le passé et qui auront désormais payé. Les mauvaises créances sont des prévisions en cas de non-paiement.

En ce qui touche le prêt à rembourser qui apparaît au budget, il s'agit du prêt d'urgence relié à la COVID-19 et celui-ci a été remboursé. Les surplus reportés en 2022 correspondent à des subventions non utilisées en raison de la pandémie et qui n'ont pas été complètement dépensées.

En ce qui a trait à la contribution de la Ville et de l'arrondissement, l'Organisation espère recevoir 50 000\$ de l'arrondissement en 2023. La subvention spéciale pour les SDC est une subvention en partie dépensée en 2022 et en 2023. L'Organisation a reçu 265 000 \$ en 2022 et il reste 124 000 \$ à dépenser avant le 31 décembre 2023.

Cyrille Bodirot indique qu'une subvention de 500 000\$ de Patrimoine Canada servira à célébrer les citoyens et les entrepreneurs du Sud-Ouest à l'issue de la pandémie. L'objectif avec cette subvention est de créer des événements rassembleurs pour recréer des liens à l'échelle du quartier en contexte post-pandémie. Une partie de la subvention sera dépensée en 2022 dans le cadre d'un événement pour les membres qui aura lieu le 1<sup>er</sup> décembre 2022. Un second événement aura lieu en février 2023. Par ailleurs, le Quartier de l'Innovation a fait un don à l'Organisation lors de la cessation de ses activités, conditionnel à ce que le don soit utilisé au bénéfice des membres.

### **Présentation des dépenses de l'Organisation**

Cyrille Bodirot explique qu'il y a peu de changements entre 2022 et 2023. La plupart des dépenses sont à jour, mais certaines sont encore des estimations d'ici au 31 décembre 2022. Pour 2023, l'estimation a été faite selon ce qui a été dépensé en 2022 et le pourcentage près de chaque date représente le pourcentage par rapport aux revenus de l'Organisation.

En ce qui a trait aux envois postaux, ceux-ci risquent de diminuer en 2023. Le loyer augmente un peu, car il n'avait pas connu d'augmentation depuis quelques temps. Au niveau de l'entreposage, Cyrille Bodirot mentionne qu'il y a eu de l'acquisition de matériel pour les événements et qu'il faut augmenter la capacité d'entreposage, d'où l'augmentation de ce poste de dépenses.

Le salaire des employés connaît une augmentation en 2023. Cyrille Bodirot explique que l'Organisation a désormais 4 employés. En gardant les 4 employés à temps plein toute l'année 2023, cela représente environ 293 000\$ de masse salariale. Les diverses subventions prennent en charge une partie des salaires. Une provision est prévue au budget

2023, au cas où une 5<sup>e</sup> personne aurait à être recrutée.

L'ASDCM correspond à l'association des sociétés de développement commercial de Montréal. Cyrille Bodirot explique que l'Organisation paie une cotisation à l'ASDCM et que cette cotisation augmente en 2023. Cette cotisation n'avait pas augmenté depuis longtemps et un travail de fond est requis pour aider les SDC auprès des élus. Selon Cyrille Bodirot cette augmentation de cotisation est donc justifiée.

Les frais d'assemblée représentent les frais pour organiser les AGA et les réunions extraordinaires. Le montant de 8000\$ correspond à des réunions en présentiel, aux frais de location de salles et de matériel. Au niveau des honoraires professionnels, ces frais représentent la comptabilité (cabinet d'experts-comptables pour les états financiers ; à titre d'exemple, pour la reddition de comptes de la subvention de Patrimoine Canada, des états financiers vérifiés seront nécessaires).

Au niveau de la papeterie, des frais bureau et du support informatique, une légère hausse est prévue en 2023, mais ce poste de dépenses devrait rester similaire à ce qui a été dépensé en 2022. Comme l'équipe est passée de 2 employés à temps plein à 4 employés à temps plein, une augmentation plus significative est prévue au niveau des frais de téléphonie et d'Internet. Les frais déplacement et de stationnement sont identiques à 2022.

Les frais représentation consistent en des frais en cas de tenue de réunion chez un des membres de l'Organisation. Les frais de banque sont uniquement présents en 2022 en raison d'une pénalité, il ne devrait pas y en avoir en 2023.

### **Projets obligatoires**

Cyrille Bodirot explique que ces projets sont exigés par la Ville de Montréal. Ils sont supportés par des subventions, mais il faut respecter les thématiques. Par exemple, la formation sur la gouvernance sera donnée au Conseil d'administration et à Cyrille Bodirot (le directeur) pour leur donner des conseils en lien avec la gestion d'une OBNL comme l'Organisation. Le second projet obligatoire constitue en une étude de l'offre et de la demande.

L'accueil des nouveaux membres a été mis à 0\$ pour 2023 en raison d'un manque d'implication, mais s'il y a un engouement ce poste de dépenses pourrait revenir. Au niveau des comités, le comité Griffintown et le comité Saint-Henri Petite-Bourgogne auront chacun un budget de 10 000 \$ pour 2023, mais qu'il est déjà prévu que le 10 000 \$ de Saint-Henri Petite-Bourgogne ira à financer un projet de piétonnisation et un festival de rue de la Petite-Bourgogne.

Au niveau du projet de piétonnisation, Petite-Bourgogne est indiqué à titre de référence, mais le but est d'étendre le projet pour que plus de commerces en bénéficient. Le montant total de 51 000\$ prévu pour l'ensemble de la piétonnisation est faible pour organiser une belle piétonnisation. Toutefois, grâce à la subvention de Patrimoine Canada, l'Organisation a pu acheter du matériel qui pourra être réutilisé.

En ce qui concerne les partenariats, événements et commandites, l'Organisation prévoit une diminution en 2023. En début janvier 2023, il y aura une annonce d'appel à projets et un comité de sélection va regarder si des partenariats seraient bénéfiques pour les membres de l'Organisation.

Cyrille Bodirot revient sur les deux comités, qu'il veut impliquer dans des projets. Par exemple, le comité Griffintown pourrait s'impliquer dans le projet d'embellissement de la

place publique et le comité Petite-Bourgogne pourrait s'impliquer dans le projet de piétonnisation. Ce sera à la volonté des comités, mais c'est un souhait exprimé par Cyrille Bodirot.

Au niveau des projets subventionnés, il y a eu l'achat de bacs à ordures pour soutenir les commerces qui manquent de bacs. L'inspiration de ce projet provient en partie de la SDC Monk.

Par ailleurs, il y a actuellement un projet de refonte de l'image de marque de l'Organisation qui est en cours. L'Organisation a retenu les services de consultants pour l'aider à trouver une image de marque qui respecte la culture des trois quartiers faisant partie du territoire de l'Organisation. L'Organisation a aussi des consultants qui vont l'aider pour la tenue d'un exercice de planification stratégique afin de prendre les bonnes décisions à l'avenir. Ces consultants vont supporter l'Organisation pour s'assurer que l'Organisation réponde vraiment bien aux besoins des membres.

Les autres projets subventionnés en 2023 sont :

- Brigade de propreté : L'objectif est de soutenir l'arrondissement dans les artères où les brigades de la Ville ne passent pas ou pour renforcer la propreté sur les artères déjà couvertes par la Ville ;
- Refonte du site Internet, pour faire rayonner les quartiers et les locaux vacants ;
- Événements pour les membres, pour favoriser le réseautage et les liens entre les membres, dont l'événement déjà prévu du 1<sup>er</sup> décembre 2022 ;
- Fonds pour la piétonnisation ou des foires commerciales ;
- Embellissement d'une place publique

Les projets subventionnés de Patrimoine Canada auront lieu en hiver, car il faut respecter des dates précises et à l'heure actuelle il n'y a pas beaucoup de projets hivernaux. Au niveau des dépenses en communications, il y a une hausse prévue au budget par rapport à 2022, car en 2022 le coût du matériel de visibilité avait été sous-estimé. Cyrille Bodirot mentionne que les dépenses de communications sont subventionnées environ à 99%. Le fonds de soutien COVIDA-19 est à 0\$ pour 2023.

Il y a eu de l'investissement pour les placotoirs/conteneurs afin d'en avoir 4, il y a des frais reliés à l'entreposage et à l'entretien. En matière de transition écologique, en 2023, il y a des projets, mais aucun fonds monétaire ne sera nécessaire. Il y aura installation de panneaux signalétiques à la frontière de l'arrondissement et de Parcs Canada le long du canal Lachine pour signaler les commerces dans un rayon de 1 km. Ces derniers seront installés d'ici quelques semaines.

Le projet des locaux vacants consiste à effectuer un recensement des locaux vacants sur le territoire de l'Organisation. En 2023, une campagne promotionnelle est prévue pour mousser l'intérêt locatif envers les locaux vacants et l'embellissement de certaines vitrines.

Le projet du temps des fêtes est en partie subventionné par la Ville. Pour l'illumination de Noël, il y aura mise en place de luminaires dans les rues. Finalement, il y a un surplus résiduel d'environ 43 000\$ au budget de 2022. Le conseil d'administration décidera s'il est conservé comme coussin de sécurité ou s'il est réattribué dans un des fonds.

*À 14h55 Cyrille Bodirot complète la présentation du budget 2022 et 2023.*

Sophie Tremblay demande aux membres s'ils ont des questions et/ou commentaires. Les membres n'ont aucune question. Sophie Tremblay explique aux membres qu'il faut qu'un d'entre eux propose l'adoption du budget 2023 et qu'un second membre appuie la proposition.

Stéphanie Marleau-Crépin propose d'adopter le budget et les cotisations 2022 de l'Organisation sans modification. Émilie Borda appuie. Il n'y a aucune demande de vote.

Sophie Tremblay indique que le budget 2023 est officiellement adopté.

### **RÉSOLUTION M2022/09/28-5**

IL EST RÉSOLU QUE:

*« Le budget et les cotisations 2023 de l'Organisation soient adoptés sans modification. »*

### **7. BILAN SOMMAIRE DES 8 PREMIERS MOIS DE 2022**

Cyrille Bodirot présente un sommaire des projets les plus marquants pour les 8 premiers de 2022. Il énumère la liste des projets (Retournzy, Cimaises, Parcours de Relation de Presse, îlots d'été, Hippoc, recensement, Place William-Dow, Parc Sainte-Cunégonde, conteneurs, partenariats, festival de rue de la Petite-Bourgogne, les foires commerciales et marchés éphémères).

Manon Dubreuil présente quelques photos des événements de 2022, notamment l'aménagement de la place William-Dow, du parc Saint-Cunégonde, des conteneurs, du festival les Géants, les SUDBEST (marchés éphémères).

Damien Cussac demande, en lien avec les locaux vacants, si l'Organisation reçoit des cotisations pour ces locaux. Cyrille Bodirot explique que lorsqu'un local est vacant, l'Organisation ne reçoit aucune cotisation. Une discussion aura lieu en conseil d'administration pour déterminer si le locataire ou locateur pourrait payer une cotisation pendant que le local demeure vacant. Cyrille Bodirot explique que des démarches sont en cours à ce sujet.

### **8. MISE EN CANDIDATURE POUR LE CONSEIL D'ADMINISTRATION**

Sophie Tremblay explique que trois (3) ouvertures sont à combler, deux (2) candidatures conformes ont été reçues, ce faisant il reste une (1) place pour une candidature spontanée, sinon il y aura une vacance sur le conseil. Sophie Tremblay mentionne aux membres qu'il y a donc une opportunité maintenant pour une candidature spontanée. Personne ne se manifeste pour déposer une candidature spontanée.

L'Organisation a reçu préalablement à l'assemblée les candidatures suivantes :

*Damien Cussac,  
Le Trou*

*Gaëlle Cerf,  
Cuisine de rue*

Cyrille Bodirot explique que l'implication sur le conseil d'administration consiste en 4 réunions annuelles. Bien que cela requiert une certaine implication, il ne s'agit pas d'une sollicitation à tous les jours ou toutes les semaines.

Stéphanie Marleau-Crépin demande si les mandats d'administrateur sont bien d'une durée de deux, ce que Nicolas Canigiani confirme.

Sophie Tremblay constate qu'il y aura une vacance à combler sur le conseil d'administration vu l'absence d'une candidature spontanée. Elle explique que les candidats Gaëlle Cerf et Damien Cussac sont à élire. Les deux candidats sont élus par acclamation.

### **RÉSOLUTION M2022/09/28-6**

IL EST RÉSOLU QUE :

*« Les deux (2) personnes suivantes soient élues administrateurs de l'Organisation pour un mandat de deux (2) ans prenant fin à l'assemblée générale annuelle de 2024:*

*Damien Cussac,  
Le Trou*

*Gaëlle Cerf,  
Cuisine de rue*

### **9. PÉRIODE DE QUESTIONS ET COMMENTAIRES**

Nicolas Canigiani remercie tout le monde pour leur présence, notamment Cyrille Bodirot et toute son équipe ainsi que les membres du conseil d'administration.

Marion Bertoche remercie l'Organisation, elle mentionne que Thomas Bellefeuille et Léa Rouxel ont beaucoup circulé chez les commerçants et que cela a bien fonctionné. Elle trouve les processus transparents et agréables, elle dit que c'est motivant et qu'elle espère que le tout continuera dans cette voie. Elle félicite l'équipe d'avoir redoré l'image de l'Organisation.

Cyrille Bodirot remercie Marion Bertoche et félicite Thomas Bellefeuille et Léa Rouxel.

Thomas Bellefeuille et Léa Rouxel remercient Marion Bertoche.

### **10. CLÔTURE DE L'ASSEMBLÉE**

L'assemblée générale annuelle budget 2022 des membres de l'Organisation prend fin à 15h09, par épuisement des points à l'ordre du jour.



---

Présidente



---

Secrétaire

